

## **RÈGLEMENT de L'ASSAUT du HAUT FLEURY du jeudi 23.01.2025 au départ du Praz de Lys**

**Manifestation sportive donnant lieu à 3 épreuves organisées conjointement par Praz de Lys Sommand Tourisme et Praz de Lys Sommand Ski Alpinisme, avec le concours et sur le domaine skiable de l'Espace des Lys.**

**Le traçage, balisage et l'orientation durant l'épreuve seront assurés par des membres de Praz de Lys Sommand Ski Alpinisme.**

**La sécurité sera assurée par le service des pistes de la station.**

### **Epreuves :**

- \* Un parcours NON chronométré de 650 mètres de dénivelé positif et 80 mètres de descente avec 2 manipulations (1 dépeautage + 1 rempeautage).
- \* Une course chronométrée de 650 mètres de dénivelé positif et 80 mètres de descente avec 2 manipulations (1 dépeautage + 1 rempeautage) se référant aux règles applicables données par la FFME ([www.ski-alpinisme.com](http://www.ski-alpinisme.com)) n° de course 8819.
- \* Une course chronométrée de 450 mètres de dénivelé positif sans descente pour les catégories U14 et U16 se référant aux règles applicables données par la FFME ([www.ski-alpinisme.com](http://www.ski-alpinisme.com))
- \* Le matériel autorisé et obligatoire pour la course NON chronométrée :
  - Skis de randonnées et lampe frontale.
  - Sans être obligatoire, le casque reste néanmoins vivement conseillé.
  - Les raquettes et surfs (spiltboard) ne sont pas autorisés.

- \* **Le matériel autorisé et obligatoire pour les courses chronométrées :**
  - Skis de randonnées, lampe frontale et casque de ski homologué.**

**Les participants à la montée chronométrée doivent être titulaires d'une licence Nationale FFME ou (FFCAM avec visa médical).**

**Pour les non licenciés :**

- **Un certificat médical de non contre-indication à la pratique des activités physiques et sportives datant de moins d'un an devra être présenté.**
- **Une assurance découverte à la journée au tarif de 6€ devra être souscrite.**

**Les participants à la montée non chronométrée sont dispensés de présentation de licence et/ou de certificat médical.**

**Les mineurs devront être munis d'une autorisation parentale de participation quelle que soit l'épreuve sauf si accompagnés d'un de leur parent pour la montée non chronométrée.**

- \* **Tarifs et modalités d'inscription :**

- En ligne sur le site L'Chrono au tarif de 25€ pour toutes les épreuves : <https://www.l-chrono.com/inscriptions-assaut-du-haut-fleury/>
- Les inscriptions sur place en fonction de la disponibilité de dossards seront majorées de 5€ dans la limite de 200 participants.
- L'inscription donne droit à un lot d'accueil, la prise en charge des sacs pour leur convoyage sur la ligne d'arrivée et un repas d'après course proposé au local des dameuses (lieu-dit les Mollettes).

## RÈGLEMENT de L'ASSAUT du HAUT FLEURY du jeudi 23.01.2025 au départ du Praz de Lys

\* Départ en ligne : (voir indications pour retrait des dossards)

- Montée populaire : 19h00 au pied de la piste Chevally à la station de Praz de Lys.
- Course U14 et U16 chronométrée : Départ fictif (accompagnés d'un bénévole) à 18h50 pour rejoindre le pied de la piste Brésy où le départ réel sera donné vers 19h15.
- Course chronométrée : 19h15 au pied de la piste Chevally à la station de Praz de Lys.

\* L'épreuve débute du pied de la station du Praz de Lys et se termine au sommet du Haut Fleury.

Néanmoins **chaque participant doit être en mesure de regagner le point de départ sous sa responsabilité en empruntant l'itinéraire de descente : piste bleue « du lac »**, (possible neige dure).

Tout abandon doit être signalé à l'organisation.

Les chasubles (dossards) seront récupérées à la salle de restauration.

\* Les sacs des participants seront montés par une dameuse ou un scooter juste avant le départ de l'épreuve.

\* L'organisation se réserve le droit de modifier le parcours selon les conditions météorologiques et/ou d'enneigement. (possible portage dans le mur de « la rouge »)

En cas d'aléa climatique majeur l'épreuve sera ANNULÉE et les inscriptions seront remboursées .

\* L'organisation décline toute responsabilité en cas d'accident, de dommages causés par un compétiteur sur du matériel ou sur un spectateur, de chutes, de pertes, de vols, de détériorations du matériel ou d'équipements, etc...

### Podiums récompensés :

**3 premiers au scratch femmes et hommes**  
**1<sup>er</sup> de chaque catégorie femme et homme ci-dessous**

<b>U14 et U16</b>	13 à 16 ans
<b>U18 et U20</b>	17 à 20 ans
<b>U23 + Séniors</b>	21 à 39 ans
<b>Master 1</b>	40 à 49 ans
<b>Master 2</b>	50 ans et plus

### Programme :

Le parking des voitures se fera sur le haut de la station du Praz de Lys au lieu-dit « les Moliettes ».

La remise des dossards aura lieu à partir de 17h45 au local des dameuses soit à 600 mètres de la ligne de départ qui sera rejointe par une piste piétonne enneigée. (voir carte ci-après)

La récupération des dossards, le repas à la fin de la course et la remise des prix auront lieu dans le même local.

Repas accompagnateur : Possibilité d'achat sur place en fonction des disponibilités.

**RÈGLEMENT de L'ASSAUT du HAUT FLEURY du jeudi 23.01.2025 au départ du Praz de Lys**

**Parcours :**

